

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n°262

Mars / Avril 2026



**Et maintenant
au travail pour
un nouveau
mandat !**

sommaire

n° 262

Mars / Avril 2026

- p. 3** Édito
- p. 4** Dossier du mois :
le nouveau conseil municipal
- p. 8** Commerce
- p. 13** Vie Nocéenne
- p. 19** Photo du mois
- p. 20** Retour en images
- p. 22** Le saviez-vous ?
- p. 23** Culture
- p. 24** Jeunesse
- p. 26** Travaux
- p. 28** Agenda
- p. 29** Hommage
- p. 30** État civil
- p. 31** Tribunes

Directeur de la publication
Christian Demuynck

Collaboration
P. Aubry, A. Corus, B. Ledain-Pichot,
S. Lefrançois, E. Nguyen, J. Oriol,
E. Berdugo

Crédits photos
Mairie de Neuilly-Plaisance,
N. Abajo, 123rf, Unsplash, Freepik,
Adobe Stock, ©DR

Maquette
PeriGraphic

Impression
PeriGraphic
Imprimé sur papier PEFC
11 200 exemplaires



Abonnez-vous
à la newsletter



La Fauvette
CINEMA
Programmation
cinéma



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



ville_neuillyplaisance



Mairie de Neuilly-Plaisance

L'édito du Maire



PERMANENCES DU MAIRE

Christian Demuynck
vous reçoit en Mairie
le mercredi de 15 h à 17 h,
sur rendez-vous.

Contact : 01 43 00 96 16

Et maintenant, au travail pour un nouveau mandat !

Dimanche 15 mars, les électeurs Nocéens ont accordé, à une large majorité, leur confiance à la liste « Agir Ensemble pour Neuilly-Plaisance » que je conduisais. C'est un honneur tout autant qu'une responsabilité.

Passée la joie de la victoire, démarre le temps de l'action : transformer les promesses en réalité.

Étant donné le contexte international et national, cela ne sera sans doute pas facile. Cependant, dans le mandat précédent, face à des difficultés non moins grandes (Covid et inflation), nous avons réussi à tenir 95% de nos engagements. Nous avons même réalisé des projets qui ne figuraient pas dans notre programme (Venelle des senteurs, Micro-Folie ou encore city-stade des Renouillères...).

Coulée verte autour de la mairie, extension du parc des coteaux d'Avron, création d'un tiers-lieux, cours oasis dans les écoles, nouveau poste de Police municipale : pour ce nouveau mandat, nous faisons le choix de placer la barre encore plus haut avec des projets ambitieux et réalistes.

Nous tiendrons nos engagements sur 6 ans comme nous l'avons toujours fait depuis 1983. Avec 14 nouveaux visages aux côtés de 15 élus expérimentés, la nouvelle majorité municipale a été profondément renouvelée. Cette nouvelle équipe est composée de femmes et d'hommes venus d'horizons divers. Comme toujours, j'ai souhaité qu'elle vous ressemble et qu'elle reflète la diversité nocéenne.

Je sais aussi pouvoir compter sur l'engagement et le sens du service public des agents municipaux sans qui rien ne serait possible.

Nous continuerons également, avec détermination, à défendre l'exception nocéenne. Cette ville à taille humaine, cette ville-village, c'est l'ADN de Neuilly-Plaisance. Renoncer à cela, ce serait renoncer à ce que nous sommes.

Durant ce mandat, comme toujours nous donnerons la parole aux Nocéennes et aux Nocéens. Nous les associerons aux grands projets, comme la révision du plan de circulation, avec les commissions « Je décide pour ma ville ».

Enfin, comme nous l'avons toujours été, nous serons à votre écoute, à l'écoute de chacun. Être élu, ce n'est pas une sinécure. C'est une responsabilité exigeante, quotidienne, celle d'être au service des Nocéennes et des Nocéens.

Ensemble, nous relèverons les défis qui nous attendent et j'ai la conviction qu'ensemble, nous continuerons à faire de Neuilly-Plaisance une ville qui choisit son avenir et qui ne le subit pas.

Soyez assurés de notre engagement total pour être à la hauteur de cette confiance que vous nous avez accordée.

Votre Maire,
Christian DEMUYNCK



Le nouveau conseil municipal

Une nouvelle équipe municipale entre continuité et renouveau

Samedi 21 mars, c'est au gymnase du Bel Air, entièrement réaménagé et redécoré aux couleurs de la République, que s'est tenu le conseil municipal d'installation.

En ouvrant la séance, Christian DEMUYNCK, président, a fait observer une minute de silence en hommage au jeune Madoua, dont la disparition tragique a bouleversé tous les Nocéens.

Un cadre inédit pour une séance solennelle

Ce conseil municipal pas comme les autres avait tout d'abord pour but d'élire officiellement le maire. Contrairement à une idée reçue, lors d'un scrutin municipal, les électeurs ne votent pas pour une personne mais pour une liste, charge ensuite aux conseillers municipaux de l'élire parmi eux.

Trois candidats se sont présentés pour ce poste et c'est avec un score de 30 voix que Christian DEMUYNCK a été réélu. Dès après la proclamation des résultats, Sarah AACHOUR, étudiante de 19 ans et benjamine de ce conseil a eu l'honneur de lui remettre sa nouvelle écharpe.

Le second point à l'ordre du jour visait à désigner les maires-adjoints. A l'issue d'un nouveau vote, la liste présentée par le groupe « Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance » a remporté la majorité des suffrages. M. le Maire a alors remis leur écharpe aux nouveaux élus et a procédé à la lecture des délégations, attribuées ainsi que suit dans l'ordre ci-dessous :

- » **Martine LAMAURT** : Culture, Associations, Affaires Générales, Logement et Séniors
- » **François MARTINACHE** : Urbanisme et Environnement
- » **Vanessa BOILEAU** : Petite Enfance, Education, Enfance jeunesse et Cohésion sociale
- » **Pascal BUTIN** : Bâtiments et Espaces publics
- » **Serpil YILMAZ** : Affaires Sociales, Solidarité, Santé, Inclusion et Egalité Femme Homme
- » **Philippe BERTHIER** : Finances
- » **Marie-Françoise PELLEGRINO** : Mobilités et Circulation
- » **Mouhamet TOURE** : Ville connectée
- » **Samira DJENNANE** : Ressources Humaines

Une équipe renouvelée pour relever les défis

Le Maire a ensuite pris la parole pour remercier les Nocéens qui ont porté leurs suffrages sur la liste « Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance ».

Il a tenu à féliciter les membres de la précédente équipe municipale ainsi que les agents municipaux pour leur investissement respectif qui a permis de réaliser 95% des engagements du programme de 2020.

Ainsi qu'il l'a souligné « la véritable performance n'est pas seulement d'avoir tenu nos engagements. Elle est de les avoir tenus dans le temps record de trois ans car le Covid puis la flambée des prix consécutive à la guerre en Ukraine ont stérilisé la première moitié du mandat ».

Il a ensuite relevé que « le nouveau conseil municipal a été largement renouvelé avec, au sein du groupe majoritaire, 14 nouveaux conseillers municipaux aux côtés de 15 élus reconduits. Cette nouvelle équipe incarne à la fois la continuité et le renouveau, l'expérience et l'énergie. »



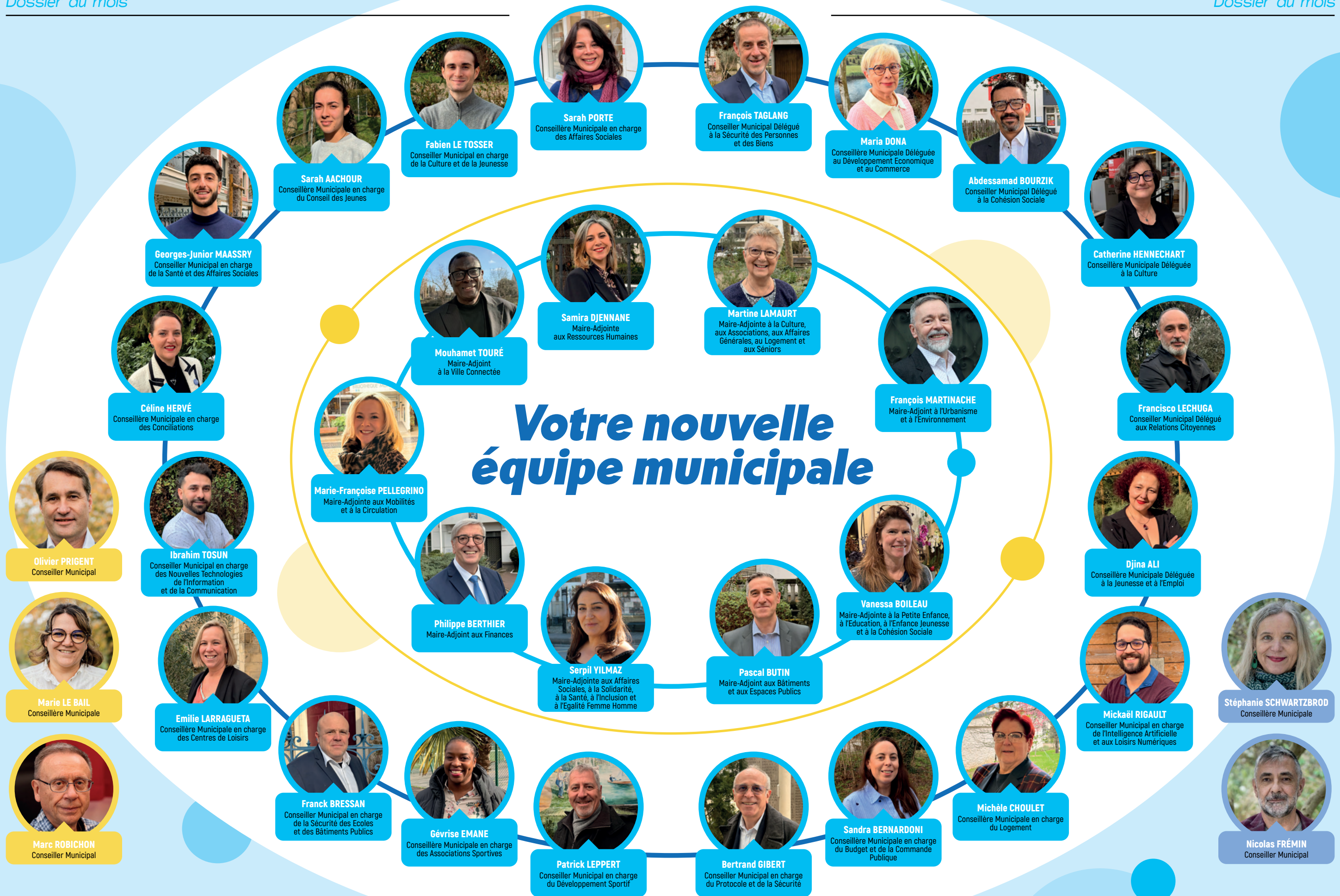
Concernant le mandat qui débute, il a précisé que les défis seraient nombreux mais que les engagements pris seront tenus « comme toujours depuis 1983 ». Il a poursuivi en indiquant que les élus du groupe majoritaire continueront à défendre envers et contre tout l'exception nocéenne. Cela suppose « une ville, maître de son destin, qui ne subit pas et qui se bat pour préserver son cadre de vie. »

M. le Maire a réaffirmé que lui-même et les membres de son équipe demeuraient avant tout au service et à l'écoute des Nocéens car « être élu ce n'est pas un statut ou une fonction honorifique, ce n'est pas un privilège. »

Il a rappelé que son équipe était apolitique, avec pour seul parti Neuilly-Plaisance et comme seule boussole l'intérêt des Nocéennes et des Nocéens.

Il a conclu en assurant que les élus du groupe majoritaire seraient à la hauteur de la confiance que les Nocéens leur ont accordé.

Votre nouvelle équipe municipale





Le Café du Marché

une institution nocéenne prête à écrire un nouveau chapitre

Sur la place de la République – que les Nocéens appellent plus volontiers « la place du Marché » – le Café du Marché a rouvert ses portes. Une renaissance attendue pour cette institution familiale qui fait partie du paysage depuis 1966 et dont l'histoire se confond presque avec celle de Neuilly-Plaisance.

Pour Maryse Mayer, ce lieu est bien plus qu'un commerce. « J'ai grandi dedans, ça représente toute ma vie. » À l'origine, elle arrête ses études pour aider sa mère Maria Mayer lorsque celle-ci était souffrante. Même dans la maladie, Maria n'a jamais cessé de travailler. Une ténacité qui force le respect et qui résume l'esprit de cette famille : des hauts, des bas, mais jamais rien qui ne brise le lien, le courage et la détermination. Encore ensemble pour ce nouveau chapitre, elles partagent également un attachement profond à l'« esprit village » de Neuilly-Plaisance.

Une figure emblématique pour illustrer la nouvelle enseigne

Si le lieu se modernise, il n'oublie pas ses racines. Le logo du Café du Marché raconte à lui seul une histoire. À l'époque, le père, M. Pierre Mayer adorait s'installer au bout de son bar et griffonner. De ses petits dessins est né un personnage, un « petit bonhomme » qu'il finira même par faire imprimer sur ses cartes de visite. Sans que personne ne le sache, dans le passé de cette brasserie vivait déjà un petit bout de son avenir.

Aujourd'hui, mère et fille ont décidé de lui donner davantage de sens en l'intégrant pleinement à l'identité visuelle du lieu. « Tant qu'à créer un logo, autant que ce soit celui de mon père. »

Un lieu de vie du matin au soir

L'ambition est claire : faire du Café du Marché un véritable lieu de vie, ouvert à tous et à chaque moment de la journée. Petit-déjeuner avant le travail, café entre amis, pause déjeuner, goûter, apéritif ou dîner : le service est continu du mardi au samedi, de 8h à 23h. Le dimanche, le café ouvre de 8h à 14h, sur le rythme du marché, pour accueillir les Nocéens, avant, ou après leurs courses, dans une ambiance conviviale autour de planches de charcuterie et fromages, huîtres, escargots et autres produits locaux.

Le lieu se veut carrefour de rencontres : entre Nocéens bien sûr, mais aussi entre commerçants, artisans et actifs de la Ville. Des ateliers et des événements à thématiques pourraient bientôt y voir le jour, mais Maryse tient pour l'instant à ne rien dévoiler, pour garder l'effet de surprise.

La tradition comme signature

En cuisine, pas de révolution, on garde le goût de l'authentique : une cuisine traditionnelle française « comme à l'époque », une carte de saison, et un menu du jour qui change régulièrement.

Les spécialités maison ? Les recettes de Maria, comme son emblématique tête de veau, son entrecôte, ou encore ses petits plats mitonnés avec amour et générosité, qui figurent parmi les incontournables.

Après quatre années de fermeture, Maria et Maryse ont rouvert les portes du Café du Marché le 24 mars dernier, elles ont plaisir à retrouver les anciens habitués et à faire connaissance avec la nouvelle clientèle.

LE CAFÉ DU MARCHÉ

15 rue Paul Vaillant-Couturier
93360 Neuilly-Plaisance

Du Mardi au Samedi : 8h à 23h
Dimanche : 8h à 14h

Instagram : @cafedumarche_plaisance

Pour plus d'informations,
réservation ou privatisation :
contact.cafedumarche@gmail.com / 01 86 04 96 19

Ça vient d'ouvrir !



L'UCEAI

une asso qui dynamise le commerce à Neuilly-Plaisance

À Neuilly-Plaisance, l'Union des Commerçants, Entrepreneurs, Artisans et Indépendants (UCEAI), association à but non lucratif, agit toute l'année pour faire vivre le commerce local et renforcer le lien entre habitants et professionnels de la Ville.

À sa tête, François Cases Bardina (antiquité et restauration d'objets et meubles d'art), président, entouré d'Estelle Rodriguez (Valentimmo), secrétaire, et de Jessica Szenker (Maya Créations), trésorière. Tous les trois sont bénévoles et engagés au sein de l'UCEAI pour un même objectif : encourager les Nocéens à consommer local et mettre en lumière les savoir-faire de la Ville.

Créer du lien et valoriser les commerces

L'association, qui compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents, fonctionne comme un relais d'information. Sur ses réseaux sociaux (environ 1 600 abonnés), elle centralise et partage l'actualité des commerces membres, leurs événements, promotions et actualités, ainsi que certaines informations municipales.

« L'idée, c'est de créer un lien, un chemin entre les Nocéens et leurs commerçants », explique le bureau. Un seul compte permet ainsi de suivre la vie commerçante locale en temps réel.

Au-delà de la visibilité, l'UCEAI cultive un véritable esprit d'entraide : un groupe dédié permet aux membres commerçants adhérents d'échanger conseils et informations. « Plus qu'un réseau, c'est un mouvement de solidarité. »



Une nouvelle dynamique

Si la présidence reste assurée par François Cases Bardina, le bureau a récemment évolué avec l'arrivée d'Estelle Rodriguez au secrétariat et de Jessica Szenker à la trésorerie. Déjà investies depuis plusieurs années, elles souhaitent renforcer la communication et attirer de nouveaux membres dans l'association, agrandir l'audience, et renforcer l'ancrage local et l'esprit village de Neuilly-Plaisance auxquels elles sont profondément attachées.



Des animations toute l'année

Pour dynamiser la commune, l'association multiplie les initiatives avec une règle constante : les lots et produits offerts proviennent toujours de commerces nocéens adhérents.

Parmi ses temps forts : l'opération « L'UCEAI rembourse tes courses », un CITYPOLY géant autour des commerces de la Ville, des animations festives à Halloween et Noël, ainsi qu'un Karaoke pour la Fête de la musique.

Soutenue par la Municipalité, l'UCEAI poursuit son ambition : faire de Neuilly-Plaisance une ville dynamique, solidaire et tournée vers son commerce de proximité.

Habitants et commerçants peuvent suivre l'actualité de l'association sur les réseaux sociaux. Les commerçants ou professionnels nocéens souhaitant déposer une demande d'adhésion peuvent le faire directement par mail.

UCEAI

Contact : neuillyplaisance.uceai@gmail.com

Facebook : UCEAI Neuilly-Plaisance

Instagram : @uniondescommercantsnp

La Ville se bat à vos côtés !

Nos écoles sont aujourd'hui confrontées à des difficultés bien concrètes : des absences d'enseignants parfois répétées et l'accueil d'enfants à besoins spécifiques dans le cadre de l'école inclusive, sans que les moyens nécessaires soient toujours à la hauteur.

Face à cette situation, l'équipe municipale tient une ligne claire : garantir à chaque enfant des conditions d'apprentissage dignes et adaptées.

« C'est un combat que nous menons chaque jour, avec détermination, aux côtés des parents. La Ville est pleinement mobilisée et intervient quotidiennement auprès des autorités compétentes, comme l'Inspection de Circonscription ou l'Académie, pour faire remonter les situations, demander des remplacements et défendre les intérêts des élèves. Nous entendons les familles, nous comprenons leurs inquiétudes et nous les soutenons. » souligne Mme Boileau, Maire-Adjointe à l'Éducation.

Pour autant, il est essentiel de rappeler que la Ville ne peut pas se substituer à l'Éducation Nationale, l'organisation pédagogique, les affectations et les remplacements des enseignants relevant exclusivement de celle-ci. Il n'y a ni ingérence possible, ni pouvoir d'action directe de la collectivité sur ces décisions.

Dans ce cadre, nous agissons avec responsabilité : défendre sans relâche les besoins de nos écoles, et les intérêts de nos jeunes Nocéens, tout en respectant le rôle et les prérogatives de chacun. Il ne s'agit pas de se mettre en opposition, mais d'obtenir des réponses concrètes.

Notre priorité reste inchangée : être aux côtés des élèves, des familles et des équipes éducatives, et porter leur voix avec constance et détermination.



Siane & Co

souffle sa première bougie : plus qu'un commerce, un lieu de vie au cœur de Neuilly-Plaisance



À l'occasion des 1 an de sa boutique Siane & Co, Valérie Chouaoui nous ouvre la porte de son concept store mêlant créations artisanales, bijoux et objets coups de cœur pour revenir, lors d'un entretien chaleureux, sur cette belle aventure humaine et entrepreneuriale.

Siane & Co célèbre son premier anniversaire. Quel regard portez-vous sur cette première année d'aventure ?

Un regard très positif, et surtout beaucoup de fierté. Je suis heureuse d'avoir lancé ce projet, car je me rends compte qu'il répondait à une vraie attente des Nocéens. En un an, un lien réel s'est créé avec la clientèle, et c'est très précieux pour moi.

Avant Siane & Co, il y avait Siane Bijoux et de nombreuses boutiques éphémères. Comment est née l'envie d'ouvrir une boutique permanente ?

C'est justement lors d'une boutique éphémère à Neuilly-Plaisance que l'envie s'est imposée. L'expérience a été très positive : j'avais envie de m'ancrer, d'approfondir la relation avec les clients et de créer un véritable commerce de proximité. Ouvrir ma propre boutique, pouvoir l'aménager, prendre le temps d'accueillir... c'est un accomplissement personnel, d'autant plus dans une ville telle que Neuilly-Plaisance, à laquelle je suis personnellement très attachée.

Pourquoi avoir choisi Neuilly-Plaisance ?

Neuilly-Plaisance est la ville qui a pu me permettre de donner vie à mon projet, en me laissant m'installer au cœur du centre-ville j'ai pu me consacrer pleinement à mon projet, et le façonner comme je l'imaginai. « J'ai personnellement, toujours eu à cœur de dynamiser le commerce de proximité. Ici, il y a un véritable esprit village et une authenticité dans les relations humaines. » Siane & Co s'inscrit pleinement dans cette dynamique : redonner envie de flâner, de pousser la porte d'un commerce de centre-ville et de prendre le temps, de regarder, d'apprécier, de rencontrer, d'échanger...

Vous parlez souvent d'un commerce "plus humain". Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Chez moi, cela commence par un accueil chaleureux, le sourire, et surtout le temps accordé à chacun. Écouter le besoin, conseiller avec honnêteté, sans pression commerciale. Chez Siane & Co, on peut aussi bien venir chercher un cadeau que partager un moment et discuter. Ce n'est pas juste une boutique, c'est un lieu de vie.

Siane Bijoux existe depuis 15 ans. D'où vient votre inspiration ?

Elle me vient essentiellement de la nature, des voyages que j'ai eu la chance de faire et des rencontres. La genèse de Siane Bijoux est née en Thaïlande, où j'ai vécu trois ans. L'humain est au cœur de tout ce que je fais, et c'est aussi ce qui participe à nourrir ma créativité.

Vous mettez également en avant d'autres créateurs et artisans. Pourquoi ce choix ?

C'était essentiel pour moi de proposer des créations artisanales, souvent locales, faites à la main et porteuses de sens. Chaque créateur est un coup de cœur, souvent né d'une rencontre. Cela permet aussi d'offrir en centre-ville des objets différents, que l'on ne voit pas partout.

Quels sont vos souhaits pour les années à venir ?

Continuer sur cette voie, tout simplement. En un an, plus de 650 clients ont rejoint le programme de fidélité, ce qui est très encourageant. J'aimerais faire découvrir Siane & Co à encore plus de Nocéens, intégrer de nouvelles créations au fil du temps, et préserver cette relation de confiance et de bienveillance. Ma boutique restera un lieu de vie, avant tout.

SIANE & CO

55 Avenue du Maréchal Foch - 93360 Neuilly-Plaisance
06 24 31 87 30 / Instagram : @sianeandco
www.siane-bijoux.fr

Des équipements

scolaires et municipaux modernisés

La Ville poursuit ses investissements afin de garantir des services municipaux sûrs, performants et adaptés aux besoins des usagers, tant en restauration scolaire qu'en matière de transport.

Les offices de restauration scolaire, comme l'ensemble du patrimoine mobilier des offices de la Ville, font l'objet de **contrôles réguliers** par un prestataire extérieur afin d'assurer la conformité et la qualité des équipements. Les selfs réfrigérés utilisés pour le service des entrées et des desserts permettent de respecter la chaîne du froid tout au long du service.

À l'école du Centre, face à un nombre important de convives, une armoire réfrigérée supplémentaire a été installée afin **d'augmenter la capacité de stockage, de fluidifier le service** et de **limiter les manipulations** pour le personnel. L'ensemble des équipements de restauration bénéficie par ailleurs d'un **contrôle préventif annuel**.

Parallèlement, la Ville dispose de **deux cars municipaux** avec **deux chauffeurs**, assurant les déplacements scolaires vers les équipements municipaux, les accueils de loisirs et les sorties scolaires, y compris hors commune. Ces véhicules sont également utilisés par les centres de loisirs et pour des activités destinées aux aînés.

L'acquisition récente d'un **nouveau car** a fait l'objet d'un appel d'offres mettant l'accent sur la **sécurité** et le **confort des passagers**, illustrant l'engagement de la Ville en faveur d'équipements de qualité pour tous.



La potière perchée

un nouvel atelier-boutique de céramiques

Nocéenne depuis 13 ans, Priscilla Desmottes a ouvert, le 1er décembre dernier, son atelier-boutique de céramiques dans le quartier du Chalet.

Enfant, elle passe de nombreux étés à Bandol, où elle découvre avec curiosité le travail des potiers. Peu à peu, le contact avec la matière et l'observation du geste s'ancrent durablement, amorçant un cheminement qui la conduira, après plusieurs années passées dans le monde des bureaux, vers le métier de potière.

Après avoir longtemps investi son salon et son garage pour créer ses premières pièces, l'ouverture d'un lieu dédié s'est imposée comme une évidence.

Dans son atelier-boutique, Priscilla façonne sur place des céramiques 100% artisanales, authentiques et éco-responsables : vaisselle, vases, porte-savons, oyas, mangeoires à oiseaux... Des pièces uniques à offrir ou à s'offrir, pour toutes les occasions.

Au-delà de la vente, l'atelier est aussi un lieu de transmission et de partage. Priscilla y propose des cours de poterie (tournage ou modelage), pour adultes ou enfants, en initiation ou au trimestre. Des stages de modelage pour les enfants sont également organisés pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à faire part de vos idées d'ateliers ou de vos disponibilités, Priscilla s'adaptera au mieux.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet, par mail ou directement à l'atelier.

LA POTIÈRE PERCHÉE
39 bis rue Pasteur - 93360 Neuilly-Plaisance
Infos pratiques :
Lundi : 14h30 à 19h
Mardi au vendredi : 9h à 12h / 14h30 à 19h
Sur rdv en dehors de ces créneaux.
E-mail : bonjour@lapotiereperchee.fr
Site et boutique en ligne : www.lapotiereperchee.fr
Instagram : @la_potiere_perchee

Devenez délégué de quartier

| passez à l'action pour la Ville

Les délégués de quartier jouent un rôle essentiel dans la vie locale. Habitants engagés, ils participent activement à la vie de la commune dans un esprit de proximité, de dialogue et d'écoute.

Leur mission : représenter les habitants auprès des élus municipaux et relayer leurs préoccupations du quotidien. Leur action ne se limite pas à leur quartier : ils contribuent à l'amélioration de l'ensemble de la Ville.

À ce titre, ils signalent à la mairie les difficultés rencontrées (voirie, propreté, espaces verts, stationnement, circulation, cadre de vie...) ainsi que les anomalies constatées sur le terrain (équipements dégradés, signalisation, incivilités, etc.), afin de permettre une intervention rapide des services concernés.

Les délégués de quartier participent également à des réunions régulières en mairie, présidées par Monsieur le Maire. Ces temps d'échange permettent d'aborder les sujets du quotidien, de répondre aux questions des habitants et de présenter les projets municipaux en cours et à venir.

Véritables relais d'information, ils contribuent à renforcer le lien entre les habitants et la Municipalité, tout en étant force de proposition pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

Les réunions se tiennent plusieurs fois par an, en soirée, en mairie.

Vous souhaitez vous engager pour votre quartier ? REJOIGNEZ-NOUS !
contact@mairie-neuillyplaisance.com
01 43 01 49 76





Conseil des jeunes

Envie de
nous rejoindre ?
Plus d'infos sur le site
de la ville :



Une jeunesse engagée à Neuilly-Plaisance

S'engager pour sa ville

À Neuilly-Plaisance, le Conseil des Jeunes réunit des **Nocéens âgés de 15 à 20 ans**, tous animés par une même envie : **participer activement à la vie de leur commune**. Véritable espace d'expression, il permet de proposer des idées, de monter des projets et de comprendre le fonctionnement de la ville. **Accompagnés par des élus**, les membres se réunissent **environ une fois par mois** pour échanger sur des sujets de citoyenneté.

La citoyenneté de demain

Le Conseil des Jeunes est aussi un véritable **lieu d'apprentissage**. Les membres découvrent concrètement le rôle des institutions et le fonctionnement des services publics grâce aux échanges avec des cadres de la Ville. Ils participent également à des **cérémonies officielles**, contribuant ainsi au devoir de mémoire. Ces expériences leur permettent de mieux comprendre leur rôle de citoyen.

Des projets qui donnent envie

Le Conseil des Jeunes ne manque pas d'idées pour **dynamiser** la vie locale. Parmi les projets à venir : le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, des soirées jeux, une journée de découverte des métiers de l'aérien avec un simulateur de vol, les séances « Coup de cœur » au cinéma la Fauvette, un débat et une sortie avec le Conseil des Aînés... De belles occasions de s'engager, de partager et de faire entendre la voix de la jeunesse dans la ville.

100 bougies

pour Paulette Haigneré

Lors de la **galette des seniors**, Christian DEMUYNCK a tenu à mettre à l'honneur, Paulette Haigneré qui a fêté ses 100 ans le 27 décembre dernier.

Paulette Haigneré est née dans un petit village de la Côte d'Or. Après avoir vécu à Paris, c'est à 18 ans, en 1944, qu'elle arrive au plateau d'Avron. 82 ans après, elle s'y trouve toujours, exception faite d'une quinzaine d'années passées à Villemomble.

Peu de temps après la Seconde guerre mondiale, Paulette fait la connaissance d'un autre Avronnais, André Haigneré. Ils se marieront en 1947 et l'année suivante, naîtra leur fils Jean-Pierre. Après une brillante carrière de pilote de chasse dans l'armée de l'Air, il deviendra astronaute et épousera Claudie, une autre astronaute, première française à aller dans l'espace. Claudie et Jean-Pierre seront d'ailleurs le premier couple d'astronautes français et un astéroïde sera même dénommé « Haigneré » en leur honneur !

En 1962, le couple Haigneré fait construire la maison de l'avenue Daniel Perdrigé dans laquelle Paulette habite toujours. André et Paulette connaîtront les grandes



heures de « La fauvette d'Avron », association culturelle très active qui, outre son activité théâtrale, organisait au Centre social du plateau d'Avron des bals et repas conviviaux restés dans les mémoires.

A 100 ans, toujours alerte, Paulette Haigneré est sans doute la centenaire la plus connectée de France puisque les ordinateurs, les smartphones mais aussi You Tube et les réseaux sociaux n'ont pas de secrets pour elle.

Une ovation lui a été réservée le 14 janvier dernier lors de la galette offerte par la Ville aux seniors. Dans son discours, Christian DEMUYNCK a tenu à saluer également, une autre Paulette, Paulette Leppert, doyenne des Nocéennes qui a fêté le 21 mars dernier ses 102 ans.

Neuilly-Plaisance

une ville qui a du chien et des espaces dédiés pour eux

À Neuilly-Plaisance, les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public afin de garantir la sécurité et la tranquillité de tous. En parallèle, la Ville a aménagé des espaces « Chien liberté », clôturés et sécurisés, où ils peuvent courir, jouer et se socialiser librement. Des modules de parcours complètent ces aménagements, leur permettant de développer leur agilité, leur mobilité et de se dépenser de manière ludique.

« C'est super de pouvoir la détacher ici, de la voir jouer et courir librement, surtout dans un espace vert aussi vaste » nous confie la maîtresse de Reine, ravie de pouvoir jouer à la balle avec sa chienne dans le parc à chiens du Parc de Coteaux d'Avron.

Pour les propriétaires, les parcs à chiens sont aussi des lieux de rencontre et d'échange, favorisant le lien social entre Nocéens autour d'un intérêt commun. Ils permettent également de mieux canaliser l'énergie des chiens, contribuant ainsi à une cohabitation plus harmonieuse dans les autres espaces publics.

Comme tout espace partagé, les parcs à chiens reposent sur des règles simples : **surveillance attentive** de son animal, **respect des autres usagers**, **ramassage systématique** des déjections et **comportement responsable**. En dehors de ces zones dédiées, le respect de la tenue en laisse reste indispensable.

En développant ces espaces, Neuilly-Plaisance affirme sa volonté de **concilier bien-être animal, qualité de vie et respect du vivre-ensemble**, au bénéfice de tous.



INFOS PRATIQUES

NOS ESPACES « PARCS À CHIENS »

- Porte des Pelouses d'Avron :**
en haut du parc des Coteaux d'Avron.
- Espace Kennedy :**
avenue du Président Kennedy, près de la MCJ.
- Nouvel espace « chien liberté » :**
chemin de Montgomery (en bas du parc, anciennement espace des Petits Planteurs) – lieu sécurisé d'environ 5 000 m² pour que les chiens puissent courir et jouer.

Horaires :
Du 1^{er} octobre au 31 mai : 9h / 18h
Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h / 21h



Nathalie Szlej

vous accompagne dans l'équilibre du corps et de l'esprit



Installée à Neuilly-Plaisance depuis plus de trente ans, Nathalie Szlej a récemment ouvert son cabinet en centre-ville, concrétisant un projet qui lui tient à cœur : proposer un accompagnement de proximité, accessible et respectueux, dédié au bien-être des Nocéens.

Praticienne pluridisciplinaire, formée en kinésiologie (plus de 980 heures de formation) et spécialisée en biorésonance, elle accompagne principalement des adultes, lors de périodes de déséquilibre physique, émotionnel ou énergétique.

Une approche douce et complémentaire

La biorésonance est une méthode non invasive et indolore, fondée sur le principe que chaque cellule émet des signaux de fréquence. Le stress, la fatigue ou les chocs émotionnels peuvent perturber ces fréquences et affecter l'équilibre global du corps.

Grâce à un équipement spécifique, cette approche permet d'identifier des déséquilibres fonctionnels et de favoriser une réharmonisation, sur les plans physique et émotionnel. Elle ne pose aucun diagnostic médical et ne se substitue pas à la médecine conventionnelle, mais s'inscrit dans une démarche complémentaire. « Chaque personne est unique, et chaque accompagnement l'est aussi », souligne Nathalie Szlej.

Un accompagnement personnalisé et bienveillant

Stress persistant, troubles du sommeil, fatigue, inconforts digestifs, douleurs, tensions émotionnelles ou baisse d'énergie : les motifs de consultation sont variés. Beaucoup consultent simplement avec le souhait de retrouver un meilleur équilibre au quotidien.

Les rendez-vous sont pris exclusivement par téléphone. Chaque séance débute par un temps d'échange approfondi, complété par un questionnaire de bilan, afin de comprendre la personne dans sa globalité. L'utilisation de l'appareil de biorésonance, est expliquée avec clarté et se déroule dans un cadre calme, confidentiel et sécurisant.

Un engagement local au service des Nocéens

Après avoir exercé à domicile, Nathalie Szlej a choisi d'ouvrir un cabinet dédié, ouvert depuis octobre, au sein d'un espace pluridisciplinaire partagé avec des psychologues. Elle participe également à la vie locale, notamment à travers des événements bien-être en lien avec des acteurs associatifs de la Ville.

« Chaque personne est unique, et chaque accompagnement l'est aussi. »

Nathalie Szlej.

INFOS PRATIQUES

37 avenue Georges Clemenceau
93360 Neuilly-Plaisance

Téléphone : 06 79 85 30 18
(prise de rendez-vous uniquement par téléphone)

Mail : nat@bienetreensoi.fr

Instagram : @bienetreensoi_nat_bioresonance

Facebook : Bien-Être en Soi – Biorésonance

LinkedIn : Nathalie Szlej



www.bienetreensoi.fr

Éclore

une nouvelle maison paramédicale fleurit à Neuilly-Plaisance



L'équipe du cabinet Éclore.

Depuis le 24 novembre dernier, Neuilly-Plaisance accueille un nouveau lieu dédié au soin et à l'accompagnement : le cabinet paramédical Éclore, une maison de santé pluridisciplinaire pensée pour répondre aux besoins croissants des familles nocéennes.

À l'origine de ce projet, trois psychomotriciennes : **Stéphanie SIMONET, Adriane MARMIESSE et Naomi MONAR**. Si leurs parcours sont différents, leur rencontre professionnelle a fait naître une ambition commune. Stéphanie Simonet, psychomotricienne depuis six ans et Nocéenne de longue date, a souhaité s'installer en libéral après une première vie professionnelle.

« C'était un rêve : développer une pratique à mon image, plus libre et plus globale », confie-t-elle. Après plusieurs années d'exercice dans une même salle partagée au cabinet médical Carré Foch, les trois praticiennes font le même constat : la demande est forte, les listes d'attente s'allongent et l'offre reste limitée sur la commune.

De cette réalité est née **Éclore**, fruit d'un véritable « mariage professionnel ». Un projet porté par leur complémentarité : Adriane Marmiesse est spécialisée dans l'accompagnement des enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement, tandis que Naomi Monar intervient davantage auprès des tout-petits, en parallèle de son activité en institution. Stéphanie Simonet, quant à elle, prend en charge des patients de tous les âges, des enfants aux seniors.

Aujourd'hui, Éclore regroupe **six psychomotriciens et huit autres praticiens** (psychologues, éducatrice de jeunes enfants, orthopédagogue, sophrologue, énergéticienne-sonothérapeute, ostéopathe pédiatrique), soit **14 professionnels indépendants** réunis dans un même lieu.

Le cabinet accompagne ses patients avec une approche globale et coordonnée, permettant d'orienter les familles vers les professionnels les plus adaptés à leurs besoins.

Ancré dans son territoire, le cabinet travaille en lien étroit avec les **écoles nocéennes** (maternelles, élémentaires et collège Jean-Moulin), notamment dans le cadre de suivis d'enfants, de réunions de scolarité et de prises en charge au sein des établissements. L'équipe est également engagée au sein de la **CPTS de Neuilly-Plaisance**, renforçant les liens avec les acteurs de santé locaux.

Les fondatrices viennent d'accomplir leur projet d'ouverture, mais souhaitent déjà aller plus loin : développement de **guidance parentale de type Barkley**, actions de **prévention et de sensibilisation auprès des équipes éducatives, groupes d'éveil pour jeunes enfants**, ou encore **interventions à domicile pour les seniors**. Les trois femmes ne tarissent pas d'ambition ni de volonté.

INFOS PRATIQUES

Cabinet Éclore

87 avenue Victor Hugo
93360 Neuilly-Plaisance

SIMONET Stéphanie : 07 49 10 29 44

MARMIESSE Adriane : 06 46 53 33 67

MONAR Naomi : 06 63 44 10 11

la photo du mois

Masques, rires et confettis : la magie du Carnaval



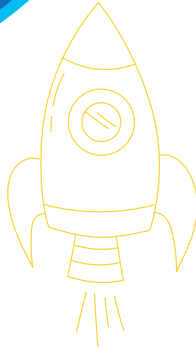
Le carnaval de Neuilly-Plaisance, qui s'est déroulé le samedi 28 mars, a rassemblé de nombreux Nocéens, sur la place du marché. L'événement a proposé toute la journée des animations, des jeux et des activités pour les enfants et les familles. La journée s'est clôturée par un défilé joyeux, rythmé par la musique et les déguisements, dans une atmosphère conviviale et pleine de bonne humeur.

© Nicolas Baillet

Retour en images



ZOOM SUR Mars



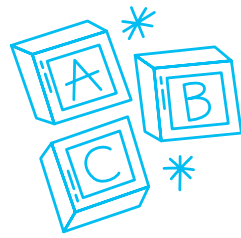
25 mars Café des parents à la halte jeux

La structure petite enfance organise régulièrement des « Café des parents », des moments d'échange conviviaux dans différents établissements de la commune autour de thématiques liées au développement de l'enfant. Le dernier thème en date est « la motricité libre » et son premier évènement a eu lieu à la halte-jeux des Renouillères. À travers différents supports visuels et exemples concrets, les familles ont pu découvrir ce concept qui consiste à laisser l'enfant explorer ses capacités motrices à son rythme, en toute sécurité et sans intervention excessive de l'adulte. Les échanges ont également mis en lumière l'importance de proposer un environnement adapté à la maison, favorisant le mouvement, l'exploration et la manipulation.

28 et 29 mars Art nocéen

L'évènement « L'art Nocéen », organisé les 28 et 29 mars à Neuilly-Plaisance, a proposé un week-end entièrement dédié à la créativité et aux talents locaux. Accueilli à la salle des fêtes, il a rassemblé différentes formes d'expression artistique telles que la peinture, le dessin, la photographie, la sculpture et le patchwork. Avec la participation d'associations culturelles nocéennes et du Centre Municipal d'Action Sportive et Culturelle, les visiteurs ont pu découvrir le travail des artistes de notre Ville dans une ambiance conviviale.

Nouveauté cette année : les enfants du centre de loisirs Foch exposent aussi leurs créations ! Un beau projet artistique né d'un travail intergénérationnel entre des bénévoles seniors et les enfants du centre de loisirs maternel.



ZOOM SUR Avril



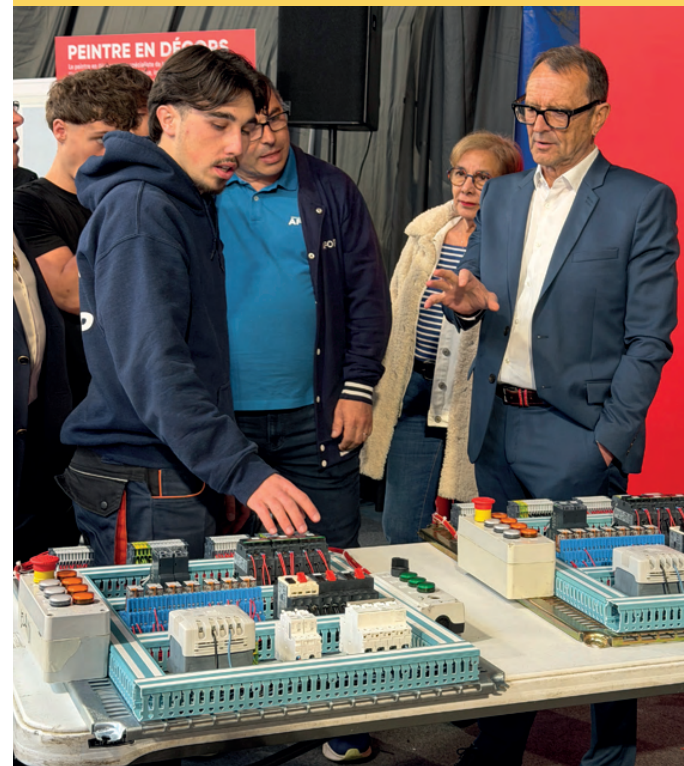
4 avril Chasse aux œufs

La chasse aux œufs organisée le 4 avril au parc des Coteaux a été un vrai moment de convivialité pour petits et grands. Malgré un ciel plutôt gris, cela n'a pas découragé les enfants, bien décidés à partir à la recherche des précieux œufs. Paniers à la main, ils ont exploré chaque recoin de la prairie avec enthousiasme. A cette occasion, l'association UCEAI a également organisé un tirage au sort permettant de remporter des lots chez des commerçants Nocéens. Entre rires, partage et chocolats, l'évènement a rassemblé les familles dans une ambiance chaleureuse.



11 avril MAF - Meilleurs Apprentis de France

Le 11 avril, Neuilly-Plaisance a accueilli pour la 4^{ème} fois le salon « Meilleurs Apprentis de France », un évènement dédié à l'excellence et



au savoir-faire des jeunes en formation. Durant cette journée, de nombreux apprentis ont pu démontrer leur talent, leur précision et leur créativité dans différents métiers, sous le regard attentif de professionnels. Ce concours prestigieux valorise l'engagement et la passion de ces jeunes, tout en mettant en lumière la richesse de ces filières professionnelles. L'annonce des titres remportés a été faite en présence du Maire M. Demuyneck, Mme Dona, Conseillère Municipale Déléguée au Développement Economique et au Commerce, ainsi que de l'équipe municipale.



11 avril Badminton - Journée sportive & solidaire

Retour sur une belle journée au gymnase de Bel Air, placée sous le signe du sport, du partage et de la convivialité avec la journée portes ouvertes de l'Esprit Badminton! Grâce à la mobilisation de tous, les fonds récoltés seront reversés à la Fondation Assistance aux Animaux de Villevaude.



11 avril L'agriculture à portée de main



Samedi 11 avril, la nature était à l'honneur à Neuilly-Plaisance avec une journée dédiée à l'agriculture urbaine. Le matin, du blé a été planté à la Prairie des Coteaux, puis l'après-midi les enfants de la MCJ ont participé à la création de micro-forêts en partenariat avec Seqens. D'autres plantations ont eu lieu au parc Kennedy ainsi qu'une mise en terre de 150 arbustes fruitiers. Mme Vanessa Boileau, Maire-Adjointe à la Petite Enfance, à l'Éducation, à l'Enfance jeunesse et à la Cohésion Sociale, et M. Abdessamad Bourzik, Conseiller Municipal délégué à la Cohésion Sociale ainsi que des membres du Conseil Municipal ont participé à ces plantations.



Retrouvez l'ensemble de nos retours en images sur :
nos réseaux sociaux.

Le saviez-vous

Votre ville, vos idées : la circulation pensée par et pour les Nocéens

Je décide pour ma ville

Les travaux sur le plan de circulation reprennent après une pause liée à la période électorale. L'objectif est de permettre à tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...) de circuler en harmonie et en toute sécurité, tout en limitant le trafic de transit, source de nuisances à Neuilly-Plaisance.

Une première réunion organisée en octobre 2025, dans le cadre du dispositif « Je décide pour ma Ville », a permis de recueillir les attentes des Nocéens en matière de circulation.

Dans la perspective de la prochaine commission prévue le 2 juin, vous pouvez nous faire part de vos attentes et problématiques jusqu'au 15 mai 2026. Vos contributions seront transmises et étudiées par le cabinet Solcy, en charge du projet, et contribueront à enrichir la réflexion. Lors de cette rencontre, les enjeux et pistes d'action seront présentés, puis un temps de débat permettra de recueillir avis, suggestions et priorités.

#jdmv

Elle réunira habitants, représentants du cabinet Solcy ainsi que trois élus municipaux : Madame Pellegrino, qui présidera la séance, et Messieurs Berthier et Martinache.

À travers ce dispositif, la municipalité réaffirme sa volonté d'impliquer pleinement les citoyens dans les décisions du quotidien. Cette démarche participative, fondée sur l'écoute, le dialogue et la proximité, permet de construire collectivement une ville plus apaisée, fluide et agréable à vivre.

Par votre implication, vous faites le choix de l'action !

Infos pratiques

Les habitants souhaitant participer à la prochaine réunion mise en place ou déposer leurs contributions peuvent retrouver toutes les informations pratiques **via le lien dédié** :
<https://www.mairie-neuillyplaisance.com/actualites/votre-ville-vos-idees-la-circulation-pensee-par-et-pour-les-noceens>
jdmv@mairie-neuillyplaisance.com
01 43 01 49 72

Ou QR code



Lecture Académie

Lecture Académie : le concours qui fait aimer lire et oser s'exprimer.

quand les jeunes prennent la parole pour défendre leurs livres

Permettre à des enfants du CE2 à la 3^{ème}, de défendre devant un jury des livres qu'ils ont aimés, tel est le principe de la Lecture Académie, qui a réuni cette année encore près de 100 participants.

Lire c'est s'évader d'un quotidien parfois anxiogène. La littérature possède ce pouvoir extraordinaire de nous faire vivre d'autres vies que la nôtre. Elle permet ainsi aux jeunes lecteurs de se glisser dans la peau d'Harry Potter à Poudlard, d'un mousquetaire de Louis XIII, ou encore d'un pirate écumant la mer des Caraïbes. Lire c'est aussi découvrir, comprendre, ressentir. La lecture ouvre les esprits, nourrit la curiosité et développe l'esprit critique, autant de qualités essentielles à l'heure où les fausses informations prolifèrent sur les réseaux sociaux. Parfois, un livre ou une rencontre avec un auteur peut même changer une vie.

Pourtant, toutes les études le montrent : les enfants lisent de moins en moins. La lecture recule face à la place grandissante des écrans de télévision ou de smartphone. Mangas, dark romance, science-fiction ou fantastique : peu importe le genre, l'essentiel reste que les enfants franchissent la porte de la lecture et en découvrent la magie.

C'est pour toutes ces raisons mais aussi pour encourager les écoliers et collégiens à argumenter, défendre leurs choix et prendre la parole devant un jury bienveillant, que la Ville a créé en 2017 le concours Lecture Académie.

Cette année encore, chaque participant disposait de 5 minutes pour partager son coup de cœur avec ses propres mots. Dessin, maquette, danse, déguisement... : l'originalité de ce concours est que tous les moyens sont permis pour convaincre le jury.

Pour accompagner les jeunes lecteurs, la bibliothèque met à disposition une sélection de livres. Chaque participant peut également venir avec son propre coup de cœur.

Tous les participants recevront une invitation pour la cérémonie du 6 mai pendant laquelle les vainqueurs par catégorie d'âge seront annoncés.





Une aventure musicale collective

découvrir la musique classique

Une douzaine de jeunes Nocéens de la Maison de la Culture et de la Jeunesse (MCJ) ont la chance de participer au dispositif DEMOS (Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale), porté par la Philharmonie de Paris sur trois ans, et financé par la Région Ile-de-France.

Ce programme national permet à des enfants de découvrir la musique classique à travers une pratique collective, accessible et exigeante.

Le 25 mars dernier, les jeunes ont eu l'opportunité de se rendre à la Philharmonie de Paris. Ils ont pu répéter en studio pour leur représentation de fin d'année. Cette sortie constitue une étape marquante dans leur immersion : elle leur permet de se projeter, de ressentir l'énergie du collectif et de mieux comprendre le sens de leur engagement.

Chaque semaine, les jeunes participent à des ateliers variés mêlant pratique instrumentale – notamment le Alto – chant et danse. Cette pédagogie globale leur permet d'aborder la musique de manière vivante : le chant développe l'écoute et la justesse, la danse aide à ressentir le rythme et à s'exprimer avec le corps, tandis que le violon leur permet de jouer ensemble dès les premières séances.



Encadrés par des musiciens professionnels de la Philharmonie, ils apprennent progressivement à écouter les autres, à jouer en groupe et à gagner en confiance. Répétitions en petits ensembles, sessions en orchestre et temps forts ponctuels rythment leur apprentissage.

À travers DEMOS, la MCJ affirme son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous. Le 18 juin 2026, les jeunes se produiront en concert à la Philharmonie devant un public composé des parents et d'élus municipaux.

Bien plus qu'un apprentissage musical, ce projet offre donc aux jeunes une véritable expérience collective et humaine, faite de partage, de rigueur et de plaisir.

Une belle manière de grandir, de s'exprimer et de s'ouvrir au genre de la musique classique.

Le défi vélo des jeunes Nocéens

rouler, s'amuser et grandir

Les centres de loisirs élémentaires de Neuilly-Plessance (Renouillères, MCJ et Herriot) proposent aux enfants de CM1 et CM2 de participer au dispositif national « Savoir Rouler à Vélo ».

Ce programme éducatif vise à leur permettre de circuler à vélo en toute sécurité et de développer progressivement leur autonomie dans leurs déplacements. Encadrés par des éducateurs sportifs et des animateurs municipaux formés, les enfants découvrent leur vélo et apprennent à en vérifier les éléments essentiels, tels que les freins ou la hauteur de selle, tout en intégrant les règles de sécurité de base, notamment le port du casque.



Le parcours pédagogique se déroule sur plusieurs mercredis, à raison de séances d'1h30, et est adapté au niveau de chaque enfant. Les jeunes Nocéens volontaires à s'engager sur ce dispositif, évoluent sur des parcours aménagés et sécurisés, où ils peuvent développer leur équilibre, leur coordination et leur maîtrise de la direction et du freinage. Des activités ludiques et des mises en situation simulant la circulation leur permettent également de se familiariser avec la signalisation et les bonnes pratiques sur la voie publique.

Pour compléter ce dispositif, une sortie en ville encadrée sera organisée. Cette expérience concrète constitue un moment clé pour mettre en pratique les compétences acquises dans un environnement réel et apprendre à partager l'espace public en toute sécurité. À la fin du programme, un diplôme valorisera l'engagement des enfants et les progrès réalisés.

Au-delà de l'apprentissage technique, « Savoir Rouler à Vélo » contribue à renforcer la confiance en soi, le sens des responsabilités et la compréhension des enjeux liés à la mobilité douce et à la citoyenneté. Le projet encourage également les enfants à adopter des comportements respectueux de l'environnement et à comprendre l'importance du partage de l'espace public. Basé sur le volontariat et limité à un petit groupe pour garantir un encadrement optimal, il mobilise pleinement les équipes éducatives de la Ville et s'inscrit dans une démarche globale visant à former les citoyens de demain tout en promouvant le vélo comme mode de déplacement durable.

La gare RER A

de Neuilly-Plaisance se réinvente pour le confort de ses voyageurs

Construite en 1977 et implantée en hauteur au-dessus de la Marne, la gare RER A de Neuilly-Plaisance fait l'objet d'un vaste programme de modernisation. A l'époque, M. le Maire avait sollicité Jean CASTEX, Président de la RATP, qui avait accepté de financer la rénovation du bâtiment principal en plus de la création d'un nouvel accès place Montgomery. Son objectif est le suivant : accompagner l'évolution des mobilités, anticiper la hausse de fréquentation et offrir aux voyageurs des espaces plus accessibles, plus lisibles et plus confortables.

Un bâtiment voyageur repensé pour fluidifier les parcours

L'organisation générale de la gare est entièrement revue afin de mieux absorber les flux attendus à l'horizon 2030, notamment aux heures de pointe. Le bâtiment voyageur principal est modernisé pour renforcer sa visibilité et sa fonctionnalité : accès clarifiés, zone de contrôle réorganisée, espaces intérieurs redessinés avec une attention particulière portée à l'ergonomie et au confort. Un nouvel espace de vente complète cet ensemble, facilitant l'accueil et l'orientation des voyageurs.

De nouveaux accès et des quais modernisés

Sous le viaduc ferroviaire, une nouvelle entrée est créée en remplacement de l'ouvrage existant afin d'améliorer la continuité des cheminements piétons et de simplifier l'accès aux quais. Ces derniers sont restructurés pour optimiser les flux, renforcer la sécurité et améliorer les conditions d'attente. De nouveaux abris voyageurs sont installés sur la partie aérienne de la gare, avec quatre espaces standards et un espace spécifiquement adapté aux personnes à mobilité réduite, garantissant un accueil plus inclusif.

Un projet structurant pour les mobilités locales

Piloté par Île-de-France Mobilités et financé à hauteur d'environ 35 millions d'euros, ce chantier s'inscrit dans la modernisation globale du RER A, la ligne la plus fréquentée d'Europe. Menés sur plusieurs années, les travaux sont organisés afin d'assurer la continuité du service. À terme, la gare de Neuilly-Plaisance offrira des espaces mieux adaptés aux usages quotidiens des Nocéens et des voyageurs de tous les horizons.

Un projet qui rend Neuilly-Plaisance encore plus attractive

Au-delà de l'amélioration des conditions de transport, cette transformation contribue à renforcer l'attractivité de notre commune. Porte d'entrée sur le secteur pour de nombreux visiteurs et usagers quotidiens, la gare joue un rôle majeur dans l'image de la Ville. Sa modernisation participe à la valorisation du cadre urbain, facilite l'accès aux commerces et aux équipements, et renforce l'envie de venir, de s'installer ou de circuler à Neuilly-Plaisance.

Plus
d'informations :
<https://www.ratp.fr/decouvrir/coulisses/modernisation-du-reseau/la-gare-de-neuilly-plaisance-se-transforme>

L'hôtel Le Choucas



L'hôtel « Le Choucas » offre calme et repos dans un cadre enchanteur.

un patrimoine nocéen au sommet

La ville de Neuilly-Plaisance est propriétaire depuis les années 1990 de l'hôtel « Le Choucas » situé à 1000 mètres d'altitude dans le magnifique site naturel du Fer à Cheval à Sixt en Haute-Savoie. Il constitue un lieu idéal pour se ressourcer, loin de l'agitation francilienne.

« Le Choucas » accueille principalement un public scolaire dans le cadre de classes de découverte. De nombreux Nocéens s'y sont forgés des souvenirs inoubliables. Pendant la période estivale, l'hôtel ouvre également ses portes au grand public, permettant aux familles de profiter d'un séjour à la montagne à des tarifs accessibles. Les Nocéens bénéficient en outre d'un tarif préférentiel.

Avec ses 26 chambres confortables, l'établissement constitue un point de départ privilégié pour les randonnées et la découverte de cette région aux paysages spectaculaires. Le calme du site, la beauté des montagnes environnantes et la proximité des sentiers en font une destination particulièrement appréciée des amoureux de la nature.

Pensé comme un lieu chaleureux et familial, l'hôtel met à la disposition de ses clients une salle de jeux équipée d'un billard, d'un baby-foot et de nombreux jeux de société. De vastes espaces verts entourent également le bâtiment et offrent une vue imprenable sur les sommets, propice à la détente et au partage.

« Le Choucas » est labellisé « Accueil vélo » ce qui garantit aux cyclistes un accueil personnalisé, des équipements adaptés, cartes conseils personnalisés pour préparer leurs randonnées à vélo.

Afin d'en permettre l'accès à un large public, les tarifs du Choucas sont volontairement accessibles. Il en reviendra aux Nocéens entre 85€ et 105€ par nuit, selon la période de l'année, pour une chambre familiale de 4 personnes.

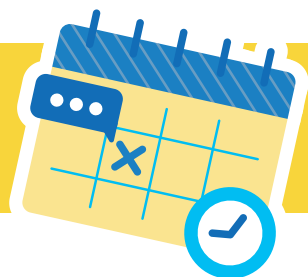
L'utilisation intensive de la structure a rendu nécessaire la réalisation de travaux électriques mais également portant sur le système de ventilation et du chauffage. Ils ont débuté en janvier et se sont achevés mi-février.

D'un montant de 305 000€, ils permettront à l'hôtel d'accueillir dans les meilleures conditions le public.

Depuis peu, le site internet du Choucas (www.choucashotel.fr) a fait peau neuve.

Il permet de réserver directement en ligne pour la période hôtelière estivale. L'hôtel est aussi présent sur la plateforme Booking.

agenda



À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands évènements gratuits.

81^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis

Dimanche 26 avril

11H

Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Fête Foraine

8 au 17 mai

Place de la République

Semaine de la Nature

du 18 au 23 mai

Programme à venir

Expédition Nature

Vendredi 29 mai

20H à 21H50

Parc des Coteaux d'Avron

Retransmission Arte "Le Malade imaginaire ou le silence de Molière"

Mercredi 20 mai

15H30

Micro-Folie

Spectacle fin d'année HEMAN

Samedi 30 mai et Dimanche 31 mai

Salle des fêtes

81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945

Vendredi 8 mai

10H

Stèle 1939-1945 (Place de la Victoire 1945) Plateau d'Avron - angle des avenues Perdrigé et Est

10H20

Monument du Général de Gaulle (Place Jean Mermoz)

10H40

Monument aux Morts (Square « Le Souvenir Français »)

Comédie musicale "Marie Curie"

Dimanche 7 juin

Salle des Fêtes

Bambinade + Fête du Parc

Samedi 20 juin 11H à 21H

Parc des Coteaux d'Avron

Festival Trop Plein de Son

Dimanche 21 juin

Parc du Plateau

Homage

à Francis BAUDIC

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Francis Baudic le 2 janvier 2026 à l'âge de 91 ans. Nous avons eu le plaisir de publier l'un de ses textes en décembre dernier dans le dernier bulletin municipal (impeccablement tapé à la machine à écrire !).



M. Baudic lors des vœux aux bénévoles le 30 janvier 2024.

Né à Gagny, Francis Baudic avait vécu dans plusieurs communes voisines avant de s'installer à Neuilly-Plaisance, il y a une vingtaine d'années, rue Faidherbe, à proximité de la voie Lamarque. Cela lui permettait de rejoindre le plateau d'Avron qu'il affectionnait particulièrement et où il se rendait encore régulièrement malgré son grand âge.

Après une carrière au ministère de la Justice, il avait pu à l'occasion de sa retraite cultiver sa passion de la littérature. Autodidacte et curieux de tout, il était lui-même écrivain amateur rédigeant textes et poésies qu'il aimait partager autour de lui.

Outre la littérature, Francis Baudic était également amateur de musique classique et en particulier d'orgue. Ne possédant pas internet, il voulait découvrir par lui-même les choses par le biais des livres et non par l'intermédiaire d'un écran, convaincu que le savoir se construit dans le temps long de la lecture et de la réflexion.

Très investi dans la vie culturelle locale, il était un membre fidèle du comité de lecture de la bibliothèque municipale ainsi que du jury du concours de nouvelles, où son regard bienveillant et attentif était apprécié de tous.

À ses proches et amis, la Ville de Neuilly-Plaisance adresse ses plus sincères condoléances.

Hommage

à Nicole COUPRIE Arc-en-Ciel



Nicole Couprie nous a quittés dimanche 22 février à l'âge de 87 ans. Créatrice de l'association Arc-en-Ciel en 1980, elle a toujours bénéficié du soutien de la mairie de Neuilly-Plaisance, qui lui a permis de démarrer cette merveilleuse aventure.

L'association Arc-en-Ciel propose des ateliers de créativité artistique – dessin, peinture,

modelage d'argile – aux enfants dès 6 ans ainsi

qu'aux adultes. Elle est toujours installée à la Maison de la Création, au centre de Neuilly-Plaisance, et bénéficie de l'appui logistique de la municipalité. Du 25 au 31 mars, vous avez pu retrouver l'association à l'Exposition de l'Art Nocéen à la salle des fêtes.

A l'époque, la mairie lui avait proposé d'exercer dans les locaux de l'ancienne poste, devenue aujourd'hui la Maison de la Création, ainsi qu'au Centre Social du Plateau d'Avron. Au fil du temps, cette association nocéenne s'est transformée en un véritable lieu d'échanges, de liens sociaux et artistiques multigénérationnels. C'est aujourd'hui une véritable institution nocéenne.

De très nombreuses générations d'enfants ont fréquenté l'atelier et certains, comme Tanguy Neck, en sont devenus professeurs à leur tour. Il témoigne avec fierté :

« J'ai repris le flambeau un temps, en espérant avoir contribué à la vie de l'association en respectant son enseignement et son esprit : ne pas vouloir apprendre mais transmettre, ne pas vouloir imposer mais proposer, ne pas vouloir modéliser mais donner confiance pour révéler les individualités. Nicole savait, par sa douceur et sa bienveillance, accompagner ses élèves vers des horizons colorés. Elle a su, par son regard, révéler des talents et des vocations sans jamais corrompre ni juger le travail des enfants. Préférant la spontanéité du cœur au résultat formaté, elle s'émerveillait d'un trait, d'un geste, d'une expression, d'un sourire. Elle offrait aux groupes un espace de liberté et de valeurs humanistes. »

Souhaitons-lui de chevaucher des arcs-en-ciel et d'enrichir nos souvenirs avec l'art qui était le sien.

L'association Arc-en-Ciel d'aujourd'hui la remercie avec sincérité pour sa passion et son état d'esprit, qui perdurent encore à l'atelier.

Merci Nicole.

Tribunes

Un choix clair pour l'avenir de Neuilly-Plaisance

Le 15 mars, les Nocéens ont clairement manifesté, dès le premier tour, leur préférence pour la liste « Agir ensemble pour Neuilly-Plaisance » qui a recueilli 69,51% des suffrages exprimés. Merci à tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Contrairement à ce que l'on nous a dit durant la campagne, une élection n'est jamais acquise d'avance. Partir gagnant est le meilleur moyen de devenir perdant. A chaque élection des maires l'apprennent à leurs dépens et cela s'est une nouvelle fois vérifié dans les villes alentours, toutes tendances politiques confondues.

Une élection, c'est tout à la fois, un bilan solide, un programme fédérateur mais aussi une campagne réussie. Que tous ceux qui y ont contribué matériellement et/ou financièrement en soient très chaleureusement remerciés.

Sans doute les Nocéens ont-ils préféré un programme réaliste, précisément chiffré et surtout financé à des propositions floues, non chiffrées et ne correspondant pas à leurs attentes. Quand nous parlons de projets autofinancés et de recours modéré à l'emprunt, l'opposition, elle, veut emprunter à tout va. Le triste exemple de notre pays démontre pourtant clairement que l'argent magique n'existe pas !

Quand nous parlons de préserver l'exception nocéenne, cette douceur de vivre aux portes de Paris qui constitue l'identité de notre ville, une liste concurrente expliquait, au contraire, qu'il ne fallait pas chercher à être une ville d'exception !

De même, nous avons une vision radicalement différente de l'intercommunalité. L'opposition, coupée des réalités, veut plus d'intégration dans l'EPT Grand Paris Grand comme elle l'a réaffirmé lors du conseil municipal du 1^{er} avril.

Nous faisons un choix différent et nous refusons la dissolution de Neuilly-Plaisance dans l'EPT. LEPT, coûte à Neuilly-Plaisance la bagatelle de 400 000 € par an (et ce chiffre ira croissant) pour un bien maigre résultat. Pour s'en convaincre, il suffit d'interroger les Nocéens qui ont fait appel à eux. Les décisions importantes qui engagent l'avenir de notre ville doivent se prendre ici et non à Noisy-le Grand, siège du territoire Grand Paris Grand Est.

Nous ne nous leurrons pas, le mandat 2026-2032 (voire 2033) sera difficile, ce sera un mandat de combat. Vu la dette pharaonique de notre pays que les gouvernements successifs sont incapables d'endiguer, les dotations financières que nous verse l'État vont diminuer. Il faudra donc faire tout autant voire plus avec moins.

Nous sommes déterminés à relever le challenge. Grâce à notre bonne santé financière, nous pouvons autofinancer très largement nos projets structurants et pour le restant, en complément des subventions, obtenir des crédits à des taux intéressants. Cela nous offre la possibilité de mettre en place un programme d'investissement de 63 millions d'euros pour la période 2026-2030 qui nous permettra de concrétiser les engagements contenus dans notre programme : coulée verte de la mairie, extension et rénovation du centre de loisirs des Renouillères, rénovation de la piste d'athlétisme du stade, nouveau poste de Police municipale, comblement des anciennes carrières pour l'extension du parc du Coteaux d'Avron, réaménagement de la place Montgomery.

Les Nocéens savent également que nous tenons parole. Les engagements de 2020 ont été tenus, ceux de 2026 le seront aussi.

Les élus du groupe majoritaire.

Le plan d'investissements renonce déjà aux promesses de campagne

Le 15 mars, vous avez choisi de positionner Inventons Demain en première force d'opposition. Avec nos 3 élus, Olivier Prigent, Marie Le Bail et Marc Robichon, nous mènerons une opposition vigilante et constructive. Nous serons ravis d'échanger avec vous les samedis de 16 h à 18 h à notre permanence située au 6 bis, rue du Général de Gaulle ou par e-mail : inventonsdemainnp@gmail.com.

Nous nous sommes mis au travail dès le conseil du 1^{er} avril, avec l'analyse du budget prévisionnel. Pour la première fois en 43 ans, la municipalité a formalisé un plan pluriannuel d'investissement (PPI), soit les projets que la mairie entend financer entre 2026 et 2030. C'est une bonne nouvelle et une réponse aux demandes de la Chambre Régionale des Comptes. Malheureusement, on y découvre que près de la moitié des investissements promis en 2025 n'ont pas été réalisés (9 millions sur 22 millions) et sont reportés en 2026. C'est donc une fuite en avant. Pour éviter ce phénomène, nous avons demandé à pouvoir contrôler le PPI chaque trimestre.

Autre désillusion, un certain nombre de promesses de campagne du candidat Demuynck, promesses principalement issues de notre programme, ne figurent plus dans ce plan : navette inspirée du Titus, salles polyvalentes et espaces de coworking aux Renouillères, tiers lieu à Mermoz, création de rues aux écoles, etc.

Par ailleurs, si la « fuite en avant » se poursuit, 50% des projets annoncés dans ce plan ne seront pas réalisés. Nous serons particulièrement vigilants à ce que les promesses du maire soient tenues et à ce que la ville sorte de son immobilisme.

Retrouvez notre analyse détaillée du budget sur : inventonsdemainnp.com.

Les élus : Olivier Prigent, Marie Le Bail, Marc Robichon.

état civil



Naissances

VALENZA Olivia
AMSING Aaron
POULET Léandre
GARES Shem
EULECHE NICOLAS Maëlla
RAMALHO Juliana
SILVA RAMALHAIS Filipe
SAOUNERA Hawa
HUET Chloé
CALANCEA Emma
GHODBANE Hania
HUANG Camille
LEVY MARX Jonas
TASSEL Romy

IZORCHES Léon
LIBERATO SUBTIL Antony
BOISSON Melody
TARTÈS GOUPIL Moi
AMARAL Mattéo
BADROUDINE Isaac
TETIER Lucas

Mariages

M^{me} MESLET Isabelle
et M. IZORCHE Marc
M^{me} STRASSEL Heather
et M. VÉCÉ Jean-Baptiste
M^{me} RATO Marie
et M. MAIRESSE Loïc
M^{me} SARR Seynabou
et M. AIDLI Yanis

Décès

M. EME Alain, 81 ans
M^{me} DUROUSSEAU Marie-Andrée
épouse MONDIT, 78 ans
M. OGIER Daniel, 78 ans
M^{me} GOYAU Jacqueline veuve OGIER, 76 ans
M. GILLES Sidoine, Symphorien, 84 ans
M^{me} BALLEREAU Jeanine, 97 ans
M. DEVINE Régis, 83 ans
M. VURAL Cevat, 85 ans
M. NICOLLE Roger, 88 ans
M. DELEFOSSE Jean-Claude, 86 ans
M. JOUVIN Alexis, 92 ans
M. DA SILVA MARQUES Alfredo, 78 ans
M^{me} SODUPÉ Elvira veuve MARTINEZ, 90 ans

Sondage navette

*Qu'en
dites-vous ?*



Votre avis compte !

La navette Titus est un service de transport de proximité Ile-de-France Mobilité déployé pour faciliter les déplacements des habitants, en particulier vers les quartiers moins bien desservis par les réseaux de transport traditionnels. Pensée comme un complément aux autres modes de déplacement, elle contribue

à améliorer la mobilité du quotidien tout en limitant le recours à la voiture. Aujourd'hui, face à l'évolution des besoins, l'Équipe municipale souhaite connaître les attentes des Nocéens afin de repenser ce service pour mieux répondre à leurs besoins et optimiser la desserte de la Ville.